

N°2021-03/13B

**Objet : ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX POUR L'EXTENSION DE L'AIRE D'ACCUEIL VELO CYPRIANO 2 SUR LA COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN.**

L'an deux mille vingt et un, le 03 Mars, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10		Pour :	9
En exercice :	9	Vote :	Contre :	0
Présents :	9		Abstention :	0

**Présents :** François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Nathalie PINEAU, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

**Secrétaire de séance :** Christophe MANAS

**Date de convocation :** 24 février 2021

Le Président expose à l'Assemblée,

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la véloroute le long de l'Agouille de la Mar reliant la commune de Canet en Roussillon à Bages, le Département a aménagé une aire d'accueil pour les usagers cyclistes sise au rond-point, à l'entrée de Saint-Cyprien plage.

La commune de Saint-Cyprien a décidé d'agrandir cette zone de stationnement et d'informations pour les cyclistes, située au carrefour de l'Eurovélo 8 et de la voie verte, par l'extension du parking de Port Cypriano qui la jouxte. Elle a confié par délégation la maîtrise d'ouvrage de cette opération à la communauté de communes (délibération 2020-09/39B).

La dévolution de ces marchés de travaux est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique (Procédure adaptée).

Les lots 1 (Voirie), 2 (Signalisation horizontale) et 6 (Réseaux humides) ont été attribués aux titulaires des accords-cadres (à bons de commande et/ou marchés subséquents).

La mise en concurrence pour les lots 3, 4 et 5 s'est faite par la transmission d'un avis de marché au BOAMP et sur le profil acheteur ; 10 offres ont été reçues.

Après l'analyse des offres fondée sur l'ensemble des critères d'attribution, le pouvoir adjudicateur propose de retenir les offres suivantes :

- MOLINER SUD SIGNALISATION,  
**Lot n° 03 : Signalisation verticale - Marché n° 20210303M** pour un montant de 68 056,40 € H.T.,  
tranche ferme + tranche optionnelle
  
- ARELEC TP,  
**Lot n° 04 : Eclairage public - Marché n° 20210304M** pour un montant de 64 102,50 € H.T., tranche  
ferme + tranche optionnelle

- PALM BEACH PAYSAGES,

**Lot n° 05 : Espaces verts - Marché n° 20210305M** pour un montant de 22 272,75 € H.T., tranche ferme + tranche optionnelle

**EN CONSEQUENCE LE BUREAU, APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,**

✎ **AUTORISE** le Président ou son représentant dûment habilité à signer les marchés à intervenir avec les entreprise MOLINER SUD SIGNALISATION (lot 3), ARELEC TP (lot 4) et PALM BEACH PAYSAGES (lot 5).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,  
Le Président**

